



Du plaisir d'investir!

Dans les dernières décennies du XIXe siècle, un grand vent d'optimisme scolaire a soufflé dans notre canton. Un peu partout, les communes ont fait construire de magnifiques bâtiments d'école, dans un style très reconnaissable, avec pierres de taille dans les angles et clochetons. L'avènement de l'école laïque, publique et obligatoire a donné lieu à un véritable courant architectural, illustrant l'optimisme et la confiance de la population envers le progrès et l'éducation pour toutes et tous.

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, le mouvement s'est répété, avec l'arrivée de l'école dite «secondaire» et les regroupements de communes qui ont permis la construction des centres scolaires régionaux, dans le style «béton brut» de l'époque. Dans un même temps, les écoles professionnelles s'organisaient de leur côté, avec la création des CIFOM, CPLN, CPMB et des deux «gymnases», devenus lycées depuis. Le dernier élan, au tournant du XXIe siècle, a permis de prendre en charge les petits dès 4 ans à l'école, et de créer des structures d'accueil parascolaire. Ce chantier n'est d'ailleurs pas terminé, puisque l'on réfléchit déjà à l'école dite «à horaire continu».

Chacune de ces vagues de construction et d'équipement a généré énormément de travail, de planification, d'investissement humain et financier.

Mais il y avait aussi le plaisir, l'enthousiasme, la foi en l'avenir, la conviction que l'éducation et la formation sont des piliers d'une société plus juste, plus équitable, plus agréable à vivre.

Cela semble avoir été efficace, puisque la bonne santé économique de la Suisse n'a cessé de s'améliorer, malgré de nombreuses crises, depuis plus d'un siècle.

Aujourd'hui, nous sommes au bénéfice de cet héritage, accompagné d'un patrimoine construit imposant. Mais il n'est pas possible de s'arrêter là, de se frotter les mains pour jouir passivement du travail de nos prédécesseurs. La transformation de notre société s'accélère et nous obligera à développer très vite la formation continue des adultes, tout au long de la vie professionnelle. Cela induira de grandes dépenses d'infrastructures et d'équipements dans tous les domaines.

Construire, puis maintenir...

Il faudra également être attentif à ne pas négliger notre patrimoine et à l'entretenir, le rénover régulièrement. Malgré un excellent état de la plupart de nos collèges, certains n'ont pas bénéficié des soins nécessaires. Les outrages du temps obligent alors à des interventions très coûteuses, massives et compliquées, à l'exemple de celle qui est prévue au collège des Parcs à Neuchâtel.

À noter aussi que les difficultés budgétaires de certaines communes peuvent mener à des reports de travaux amenant à des sous-équipements régionaux (en salles de gymnastique ou en piscines par exemple) qui pénalisent les élèves, entravant la bonne marche de l'école et créant des disparités cantonales regrettables. Dans une conjoncture où les marchés financiers sont plus favorables que

jamais, le SAEN appelle la population et les autorités, à l'aube de cette nouvelle législature, à retrouver le plaisir d'investir pour la cause de l'éducation, en veillant à ne pas laisser les inégalités régionales se creuser encore plus!

Pierre-Alain Porret, président du SA

Élection à la présidence du

SER

Voir page 31.

Collège des Parcs: aussi vite que possible!

Les conditions de travail des enseignant-es du Collège des Parcs à Neuchâtel sont inacceptables. Le SAEN met tout en œuvre pour que les rénovations promises depuis presque une décennie puissent démarrer à coup sûr en juillet 2022.

Un investissement ambitieux

Entre 1890 et 1914, on a édifié dans le canton de Neuchâtel cinquante-trois bâtiments scolaires, soit plus de deux par année en moyenne. Parmi eux, le collège des Parcs, novateur pour son époque, est un témoin de la richesse passée du canton. Avec près de 886 élèves réparti-es dans 22 classes au mois d'avril 1914¹, il démontre que l'ambition de la ville de faire de l'éducation la force principale d'un canton visionnaire ne connaissait pas de limite.

Espoir

Entre les 23 et 25 mai 2014, le Collège des Parcs fête ses 100 ans en grande pompe. La mise en place de l'évènement mobilise toute l'énergie et la détermination du comité d'organisation, des enseignant-es et des élèves pendant près d'une année. Le succès est intégral: un blog² est créé et permet les retrouvailles de dizaines d'anciennes élèves; l'association de quartier et les parents participent en masse; les autorités communales et cantonales soutiennent l'évènement et promettent évidemment des rénovations indispensables. Le vénérable bâtiment devrait rapidement retrouver les splendeurs du temps de sa construction. L'espoir est presque palpable.

Un jeudi ordinaire au collège des Parcs...

Jeudi, sept heures du matin. La température devrait être acceptable, contrairement au lundi où, le temps que le chauffage se mette en route après un week-end de repos, il faut prévoir une ou deux couches supplémentaires.



Lente agonie et impuissance

Sept ans et trois conseillères communales plus tard, force est de constater que rien n'a été fait. Les usagèr-es du Collège des Parcs assistent impuissant-es à la lente agonie de leur collège. À chaque jour, son lot de mauvaises surprises, des pannes d'électricité ou de chauffage, à la condamnation de sanitaires risquant de s'effondrer sur ses utilisateur-ices. Les frais pour remplacer le mobilier datant des années 50 sont trop importants pour être rajoutés aux dépenses nécessaires à la sécurisation in-

Quelqu'un frappe à la porte. C'est l'enseignante d'activités créatrices sur textile qui m'informe que la porte de sa salle de classe refuse définitivement de s'ouvrir. Elle se rendra donc à la place de jeu pour cette matinée.

dispensable du bâtiment. Depuis 2014, les délégué-es du collège n'ont eu de cesse d'avertir la ville de l'insalubrité et de la dangerosité de ce bâtiment en perdition. En vain: chaque année, un nouvel inventaire des travaux urgents est effectué et chaque année, on les repousse, sous prétexte de rénovations imminentes.

Le chantier du siècle

Un projet pour le bâtiment attenant (actuelle salle de gymnastique) et pour la construction de salles de gym souterraines (sous la cour sud) a été validé en 2019, mais toujours rien pour le bâtiment principal. La ville de Neuchâtel a pourtant rapidement construit un bâtiment de

Il me reste quinze minutes avant l'arrivée des élèves. Je décide donc de m'atteler au démontage du seuil de la porte d'entrée dont deux vis sont arrachées, ce qui risque de blesser mes élèves. N'y arrivant pas, je me mets à la quête du concierge que je trouve sur son téléphone portable, essayant de dépanner une collègue qui n'arrive pas à ouvrir la porte de sa salle de classe. Puis, il file réparer le bureau qui se démonte dans la classe d'un collègue.

transition à Beaugard, afin d'accueillir élèves et enseignant-es du cycle 2, le temps des travaux. Le projet d'auberge de jeunesse dans les locaux de l'ancien collège des Sablons (à 500 mètres du collège des Parcs) est gelé, afin de pouvoir loger élèves et enseignant-es du cycle 1 et ainsi préserver les plus jeunes de déplacements importants. Tout est donc prêt. Mais aujourd'hui, ces deux bâtiments, dont l'entretien sera coûteux, sont désespérément vides, à cause de la dernière excuse en date: la COVID.

Dans les sanitaires de l'étage au-dessous (les nôtres, désaffectés, servent uniquement de réduit), deux cabines sont condamnées car le muret de séparation risque de s'effondrer. Après la récréation, quelques filles m'annoncent qu'un autre muret est fendu de haut en bas.

Révoltant

Les enseignant-es sont las-ses, épuisé-es de ne pouvoir garantir un enseignement de qualité, à la hauteur de la technologie numérique avalisée par le canton en juin 2020. Le bâtiment, qui abrite un joyau répondant au doux nom de «projet PRIMA», est un écrin indigne de la pédagogie bilingue au XXIe siècle. Bien conscient que le chantier du siècle peut effrayer plus d'un-e conseiller-ère communal-e, le corps enseignant croise les doigts pour que Madame Baur soit celle qui tranchera de ses ciseaux dorés le ruban d'inauguration du nouveau Collège des Parcs, avant la fin de l'été 2024!

Myriam Facchinetti

¹ Feuille d'avis de Neuchâtel, p.9, 11 avril 2014

² <https://blogs.rpn.ch/100parcs/>